



Rapport financier au 31 décembre 2023

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du code municipal du Québec et faisant suite à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par Trudel, Lapointe, Collard CPA Inc.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 2 326 146\$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations s'élèvent à 2 756 747\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 80 722\$.

De plus, l'excédent accumulé, non affecté, au 31 décembre 2023 se chiffre à 204 618\$. Pour cette même période, l'excédent affecté (montant déterminé, par résolution, pour utilisation à des fins spécifiques) se situe à 179 386\$.

Finalement, au 31 décembre 2023, l'endettement total à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 752 241\$.

Le déficit de 80 722\$ s'explique en bonne partie par les dépenses suivantes :

- Frais de recherche de données et d'analyse de dossiers en ressources humaines;
- Honoraires pour des services juridiques;
- Entente de règlement de litige de dossiers de ressources humaines;
- Le personnel professionnel de direction embauché par la Commission Municipale du Québec afin d'assurer une transition pendant la tutelle en ressources humaines.

Principales réalisations en 2023 :

- La mise en place d'une nouvelle structure administrative transitoire conséquemment au contrôle de la Commission municipale du Québec en matière de ressources humaines;
- La tenue d'un lac-à-l'épaule afin de se doter d'un plan d'accompagnement stratégique 2024-2028;
- Le maintien de l'offre de services de qualité à la population et le développement de plusieurs nouveaux projets;
- La réalisation d'une étude concernant l'état du champ d'épuration septique du secteur urbanisé de Villemontel;



- Le rechargement du chemin Roulier sur une distance d'un kilomètre;
- Le mandat donné à une firme d'architectes afin de proposer un plan d'aménagement d'ensemble d'un futur parc intergénérationnel;
- La réalisation d'une étude de pré faisabilité relativement à la construction d'un nouveau garage municipal;
- Le remplacement des plaques de noms de rues et chemins;
- L'acquisition d'un nouveau cabanon à proximité de la patinoire du secteur de Villemontel;
- L'analyse de la potentialité d'un projet visant à améliorer le drainage du 2^e rang et d'apporter les réparations nécessaires au pont du Chemin du cimetière des Ukrainiens;
- La mise à niveau ou l'élaboration de plusieurs règlements municipaux;
- La gestion complète du dossier des installations septiques pour les années 2021 à 2023.

Finalement, au cours de 2023, le conseil municipal a tenu 12 séances ordinaires et 12 séances extraordinaires.

Ghislain Nadeau
Maire
250130